

BERNARD YEN (Actuaire) :

# « Seul le privé devrait contribuer à la CSG et en bénéficier »

L'annonce du remplacement du NPF par la CSG fait débat, même si l'on s'accorde à dire que le NPF avait fait son temps. Qu'est-ce qui cloche avec ce nouveau système ?

La CSG sera vraisemblablement un système à répartition, c'est-à-dire "Pay As You Go" (PAYG) ou "unfunded", tout comme la pension de vieillesse (BRP). Les contributions des employés seront payées immédiatement aux retraités. C'est le même système pour la BRP : les taxes prélevées payent directement les pensions de Rs 9 000 aux retraités de plus de 60 ans. Le problème avec ce système est bien connu. Avec une population vieillissante, le fardeau des pensions devra être partagé par un nombre d'employés et de contribuables qui diminuera et cela deviendra insoutenable. Ne pas augmenter la BRP de Rs 9 000 à Rs 13 500, mais créer la CSG pour payer la différence de Rs 4 500 à partir de 65 ans, est un bon début. Le gouvernement devrait aller plus loin en faisant de la CSG un système à capitalisation ou préfinancé, comme le NPF. Dans ce système, les contributions sont investies dans un fonds pour être payées plus tard comme pensions aux mêmes employés à la retraite. Ce système est plus robuste, car si les employés deviennent moins nombreux à l'avenir, les contributions au fonds diminueront, mais pas les montants déjà prélevés aux anciens et leurs pensions. C'est comme cela que le NPF marche, et c'est pour cela d'ailleurs qu'il a été injustement critiqué. Le NPF a commencé en 1978 et les premiers retraités n'ont pu contribuer pendant longtemps. Leurs pensions n'étaient alors pas encore complètes de plus de Rs 6 000 après 40 ans ou plus de contributions. Pour ces raisons, je trouve dommage que nous remplacions le NPF préfinancé par la CSG PAYG. Normalement, c'est le contraire qui est recommandé : passer d'un système PAYG à un système préfinancé pour mieux affronter les chocs démographiques.

**Selon le ministre des Finances, « 70% of employees will be contributing less today and earning more tomorrow ». Y voyez-vous une forme de taxe pour les mieux rémunérés ?**

Oui, la CSG est une forme de taxe progressive. Les 30% de privilégiés payeront pour subventionner les 70%. Je n'ai rien contre le principe que les plus aisés peuvent et contribuent plus pour aider les plus démunis, mais ils le font déjà avec l'Income Tax, la TVA, le Solidarity Levy, etc. Cependant, à mon avis, taxes et pensions ne font pas bon ménage. Par exemple, un employé qui touche Rs 60 000 verra 9% de son salaire (Rs 5 400) aller à la CSG chaque mois pour qu'il touche une pension de Rs 4 500, alors que le NPF prenait Rs 1 700 pour qu'il touche une pension de Rs 6 000.

Au-delà de la BRP, qui reste financée par les taxes pour assurer un minimum vital pour ceux qui n'ont pu ou n'ont pas voulu épargner pour leur retraite, il faut encourager la grande majorité à prévoir leur retraite et faire les investissements nécessaires. Le NPF et le National Savings Fund (NSF) font déjà cela : 400 000 employés du secteur privé peuvent en profiter pour leurs salaires allant jusqu'à un plafond de Rs 18 740. S'ils veulent plus, ils peuvent toujours le faire à travers des plans de pension privés et autres. Le plafond NPF/NSF existe non pas pour



limiter leur efficacité, mais pour coexister avec d'autres plans. Si ce plafond est enlevé, les plans de pension privés risquent de mourir et les employés seront alors trop dépendants du NPF/NSF. Les seuls employés qui peuvent compter sur un seul système de pension sans risque sont ceux des secteurs public/parapublic, car le gouvernement garantit leurs pensions. Ils n'ont besoin ni du NPF, ni de la CSG, ni de la BRP d'ailleurs !

**La CSG recevra la contribution des employés et des employeurs du privé, mais tous les citoyens, même ceux n'ayant pas contribué pour un sou, y auront droit...**

Justement, j'ai entendu dire que la CSG ne sera pas prélevée des salaires des employés public/parapublic, mais que les Rs 4 500 seront aussi payés aux retraités de ces secteurs. J'espère que c'est une fausse rumeur, car ils sont déjà bien protégés par leurs plans de pension. Pour les autres citoyens, la BRP est déjà là et la CSG est supposée remplacer le NPF. Donc, seul le secteur privé devrait contribuer à la CSG et en bénéficier. Si, comme moi, vous pensez que la CSG doit être vue comme un investissement pour la retraite, alors c'est clair : seulement ceux qui y contribuent doivent en bénéficier. Par contre, si vous pensez que la CSG doit être vue comme une taxe pour aider les plus démunis, vous ne verrez pas de problème à ce qu'ils en profitent même s'ils ne contribuent pas.

**Ce nouveau système est décrié par le patronat, qui voit là une charge supplémentaire sur son dos en cette période économiquement très difficile. Les modes de recrutement seront-ils remis en question avec ce plan ?**

Certainement. Si le patronat voit la CSG comme une taxe plutôt qu'un investissement, il freinera peut-être la progression des salaires et des embauches. Le gouvernement a justement repoussé l'introduction du Portable Retirement Gratuity Fund (PRGF) pour 2 ans à cause de la Covid-19, entre autres. Y a-t-il vraiment lieu dans ce contexte de fermer le NPF et d'introduire la CSG à la va-vite sans consultations ? On risque de détruire 40 ans de construction du NPF et des autres piliers de notre système de retraite en quelques mois sans réfléchir aux conséquences néfastes. Le "patronat", c'est aussi les PME et "self-employed". La CSG vient comme une douche froide pour eux. Nous perdons notre "Ease of Doing Business".

**La CSG a-t-elle quand même des avantages ?**

La CSG a le mérite de se démarquer de la BRP. Je pense que le ministre voulait vraiment réformer la BRP au lieu du NPF ! Voilà pourquoi la pension CSG commencera à 65 ans, et non à 60 ans.

**Quel serait à vos yeux le meilleur plan de pension et de contribution pour Maurice ?**

Le meilleur plan pour Maurice est un mélange qui existe déjà. La BRP, le NPF/NSF et les plans de pension privés, sans compter les épargnes, investissements et supports familiaux, qui offrent une diversification des risques et chacun en a pour son goût et ses préférences. Si demain, on ajoute la CSG et le PRGF d'une manière cohérente, nous pourrions rester fiers de notre système.